

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 06 décembre 2017

Objet : Révision du plan de financement pour le raccordement du site de Mondon à Cromac (en référence à la délibération N°472 du 11 mars 2016)

L'an deux mille dix-sept, le six décembre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 14 (dont 6 procurations)

Volants : 14 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (procuration donnée à Mr Raymondaud)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP)
Mme Hélène ROME (procuration donnée à Mr Coste)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Nady BOUALI (procuration donnée à Mr Bernardie)
Mr Pascal COSTE
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Lagarde)
Mr Christophe PATIER (procuration donnée à Mr Pradayrol)
Mr Christian PRADAYROL
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Faivre)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle Agglo
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Département Corrèze
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)

Adjointe au Maire de la Ville de Limoges

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En référence à la délibération N°472 du 11 mars 2016, le Syndicat Mixte DORSAL a voté un plan de financement pour le raccordement en fibre optique du site de Mondon situé à Cromac sur le territoire de la Communauté de communes Brame Benaize en Haute-Vienne tel que défini ci-après :

OPERATIONS	Coût prévisionnel HT	Participation financière CD87	Participation financière Région	Participation financière Europe	Participation financière EPCI ou Commune
Raccordement en fibre optique du site de Mondon	185 000,00 €	37 000,00 €	- €	111 000,00 €	37 000,00 €
		20%	0%	60%	20%

Au vu de la convention de subventionnement signée avec l'Union Européenne, le taux de participation qui a été accordé à DORSAL est de 50%.

Il est donc proposé une révision du plan de financement pour cette opération comme suit :

OPERATIONS	Coût prévisionnel HT	Participation financière CD87	Participation financière Région	Participation financière Europe	Participation financière EPCI ou Commune
Raccordement en fibre optique du site de Mondon	185 000,00 €	37 000,00 €	18 500,00 €	92 500,00 €	37 000,00 €
		20%	10%	50%	20%

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/12/2017

Application agréée E-legalite.com

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'accepter le nouveau plan de financement pour cette opération,**
- **de donner une autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner une autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE

le 11/12/2017

Application agréée E-legalite.com